



Un regard neuf pour le Cheylard

Lors de la cérémonie des vœux M le Maire a déclaré : " Le Pays du Cheylard est attractif, envié, et jaloué".

Les changements prévisibles n'ont-ils jamais été perçus ? La situation actuelle a-t-elle été pertinément anticipée ?

Corine LAFFONT nous dit lors de sa déclaration de candidature :

« Alors que l'Ardèche en 7 ans gagne plus de 20 000 habitants, notre commune dans le territoire Val'Eyrieux connaît une inquiétante baisse démographique, la plus forte baisse sur Drôme Ardèche, les jeunes générations ne trouvent plus leur place ici. Ces 6 dernières années nous avons localement perdu énormément d'emplois industriels. Les autres secteurs créateurs d'emploi restent peu développés. Sur le bassin du Cheylard, le chômage est en hausse de 29%. Certes des projets d'urbanisme ont vu le jour, mais nous avons perdu notre attractivité, nous ne gagnons pas de nouveaux résidents, cet indice est particulièrement préoccupant pour notre avenir.

Un nouveau dynamisme est nécessaire pour donner un second souffle au bassin du Cheylard.

Notre collectivité a, plus que jamais, besoin de nouvelles idées, d'une nouvelle énergie et bien sûr de nouvelles méthodes de gouvernance. »

Les éléments suivants nous fournissent une indication précise sur la situation de notre commune qui est bien loin de correspondre à l'attractivité annoncée par M le maire.

(Chiffres INSEE et <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales-communes>)

COMMUNE DU CHEYLARD

La dette :

Quand les impôts, les taxes, les subventions et les dotations de l'Etat ne suffisent pas à financer les dépenses de la commune, le maire peut avoir recours à l'endettement. Le remboursement des anciennes et nouvelles dettes a un coût croissant au fur et à mesure que la commune contracte de nouvelles dettes. Les intérêts de la dette alourdissent les dépenses de fonctionnement



+ 31,92 % en 5 ans

	Année 2008	Année 2012
Dettes par habitant	426 €	562 €

- Cette tendance continue pour l'année 2013 (dette estimée à 612 € soit +43,66 % en 6 ans)

- Dette cumulée avec la communauté de communes du pays du Cheylard : 1322 € /h.

-Taux d'endettement de la CCPC supérieur de 20 % par rapport aux communautés de même niveau démographique.

Les dépenses :

L'évolution des dépenses permet de mesurer l'effort fait par la commune pour les maîtriser pendant le dernier mandat.

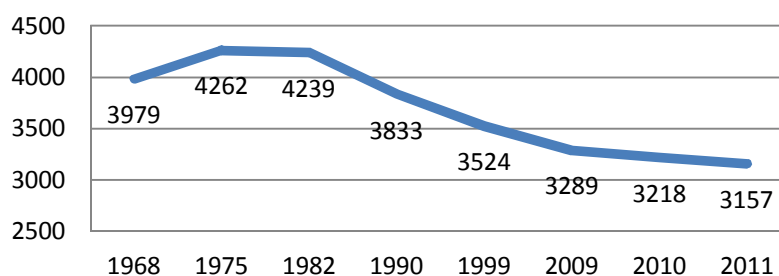


+ 51,21 % en 5 ans

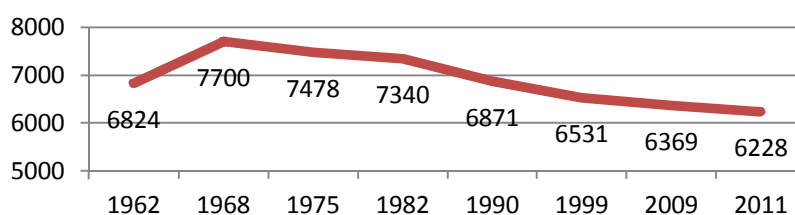
	Année 2008	Année 2012
Dépenses par habitant	1033 €	1562 €

Evolution démographique de la commune du Cheylard

25% de baisse de population

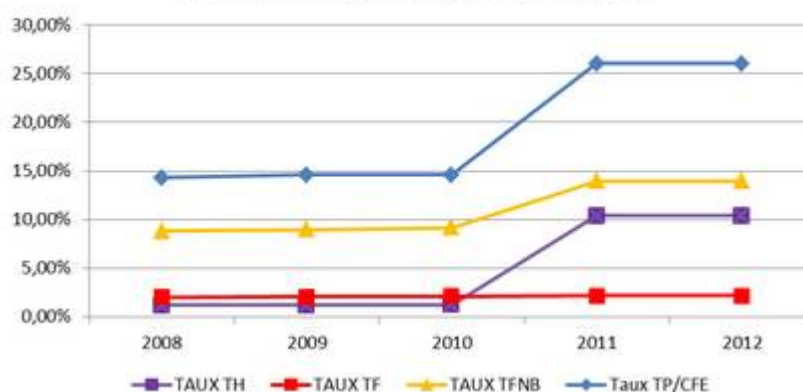


Evolution de la population du canton du Cheylard



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU CHEYLARD

Evolution des taux de la fiscalité



Où sont les 1100 emplois créés dans un grand pôle de services sous ces dernières mandatures (annonce faite lors des vœux de M le maire)?

- La population est en constante diminution,
- Plus le nombre d'habitants baisse, plus les recettes du budget communal baissent.
- Les commerces sont affaiblis ou disparaissent,
- Nos industries ont perdu des centaines d'emplois mettant en difficulté de nombreuses familles.
- Malgré des taux constants des taxes, nos impôts ont augmentés : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le prix très élevé de l'eau et de l'assainissement, les impôts de la communauté de communes, tous sont en hausse.

Il faut rompre avec l'inefficacité municipale actuelle qui est synonyme de déclin.

Une dynamique nouvelle est nécessaire pour donner un second souffle au Cheylard et sa communauté de communes.

Croire en Le Cheylard c'est être persuadé qu'il n'y a pas de fatalité, qu'il est possible d'agir !

CONTACTS : Suivez nous sur ce blog : <http://corinelaffont.wordpress.com>
Tel : 07 87 27 07 97 Email : lecheylard.regardneuf@gmail.com
Courrier : Corine LAFFONT 19, rue Droite 07160 Le Cheylard